



Communiqué de presse
Mardi 19 mai 2020

Paris : plan de soutien historique en direction du secteur culturel

Consciente du très fort impact subi par le secteur culturel du fait de la crise sanitaire, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a souhaité y apporter une attention particulière et une réponse décisive. Elle a proposé au Conseil de Paris du 18 mai 2020 de voter un plan de soutien historique en direction des artistes et des acteurs culturels parisiens, d'un montant de 15 millions d'euros.

Les échanges très réguliers et nourris qui ont eu lieu entre Christophe Girard, adjoint pour la culture, Karen Taïeb, adjointe en charge du patrimoine, et Frédéric Hocquard, adjoint en charge de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle, et les services de la Ville avec les acteurs culturels dans toute leur diversité, l'État, les collectivités territoriales et institutions, ainsi que les organisations professionnelles représentatives, pendant toute la durée de cette crise, ont permis de construire un plan de soutien qui répond aux besoins des structures culturelles qui, par leur diversité, fondent la richesse de notre territoire.

En premier lieu, la Ville de Paris a annoncé dès les premiers jours du confinement la suspension des redevances et des loyers des associations et opérateurs du secteur culturel, ainsi que des ateliers simples d'artistes. Elle en annonce désormais l'exonération définitive pour une période de six mois.

La Ville s'est par ailleurs engagée à verser toutes les subventions accordées au premier trimestre, même en l'absence de « service fait » du fait du confinement. Et elle s'est mobilisée pour verser de manière anticipée les subventions annuelles de fonctionnement aux structures qu'elle soutient, pour un montant de plus de 100 millions d'euros.

En complément, la Ville de Paris prévoit une aide d'un montant de 12 millions d'euros pour les acteurs culturels qu'elle soutient de manière régulière et qui se trouveraient en difficulté cette année. Cette aide exceptionnelle sera accordée en fonction du budget révisé intégrant l'impact de la crise sur leur activité et de la tenue de leurs engagements vis-à-vis des équipes artistiques et techniques.

La Ville souhaite également affirmer un soutien fort aux acteurs culturels privés ou peu subventionnés. Elle a, pour ce faire, défini une stratégie de soutien commune avec l'État (ministère de la Culture), qui permettra la mise en place de guichets uniques pour les acteurs concernés, véritable gage d'une cohérence et d'une complémentarité des aides publiques. Elle abondera ainsi à ce stade à hauteur de :

- 500 000 euros le fonds de secours mis en place dans le secteur de la musique, confié au Centre national de la musique (CNM) ;
- 700 000 euros le fonds d'urgence pour le spectacle vivant (théâtre, arts de la rue, cirque, etc.), destiné aux compagnies, théâtres privés et tourneurs, confié à l'Association de soutien aux théâtres privés (ASTP).

La Ville abondera par ailleurs à hauteur de 50 000 euros le fonds de solidarité d'urgence de la SACD en direction des auteurs les plus en difficultés.

La Ville de Paris sera également très attentive aux librairies et au secteur du cinéma ; des aides spécifiques seront allouées aux salles indépendantes, aux associations, tant d'éducation à l'image qu'à vocation internationale ou sociale, ainsi qu'à la création de court-métrages et de nouveaux médias.

Dans ce cadre de relance progressive de l'activité culturelle, un mois d'août de la culture sera organisé à Paris, initiative qui permettra de soutenir directement les artistes et équipes artistiques et de favoriser leurs rencontres avec le public, avec des conditions sanitaires adaptées. Cet événement, en association avec des collectivités territoriales de la métropole du Grand Paris et le festival Off d'Avignon, stimulera la création et la diffusion dans les domaines de la musique et des musiques actuelles, du spectacle vivant et des arts de la rue, ou encore des arts visuels. Diverses initiatives de valorisation du patrimoine parisien seront proposées à cette occasion afin de permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de (re)découvrir ces trésors de proximité. Des commandes artistiques seront passées à des auteurs pour être diffusées dans un espace public repensé et surprenant. Un appel à projets sera prochainement lancé à cet effet.

Enfin, un budget exceptionnel d'acquisitions du Fonds d'art contemporain – Paris Collections permettra de soutenir les artistes visuels et Christophe Girard a annoncé que Nuit Blanche 2020 sera revisitée, avec une direction artistique confiée à quatre directeurs de musée : Amélie Simier (musée Bourdelle), Jeanne Brun (musée Zadkine), Christophe Leribault (Petit Palais) et Fabrice Hergott (musée d'Art moderne). Ils devront imaginer des événements que le public découvrira par petits groupes ; une manière plus sereine de vivre et de regarder l'art.

Au-delà de ce plan de soutien, la Ville restera attentive aux évolutions de la situation et à l'impact de cette crise, dont il est probable qu'il pourrait durer plusieurs années. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement de la reprise d'activité en moyens de communication et au développement de projets d'éducation artistique et culturelle, et d'actions en direction de la jeunesse, du jeune public, des personnes âgées, des quartiers populaires, ainsi que de l'ensemble du champ social.

Contact presse :
Franck Chaumont – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr